

## MAÎTRISE DES PERCUSSIONS ORIENTALES, DARBUKA, RIQ, BENDIR

### ENSEIGNANT : Youssef HBEISCH

#### PRÉSENTATION DU CURSUS

L'idée de ce cours est d'utiliser la science de la métrique des répertoires savants des rythmes du Moyen-Orient, principalement dans le monde arabe, et d'autres répertoires communs avec des cultures voisines comme le sous-continent turc, nord-africain, persan et balkanique, comme un élément majeur et une clé exceptionnelle pour comprendre le monde des rythmes orientaux avec le lien avec les modalités et les Maqams.

L'objectif du cours est de fournir une base solide dans toutes les métriques, ainsi que les clés pour développer sa propre sensibilité artistique et créative.

Il est ouvert à tous les musiciens, mélodistes ayant une certaine maîtrise de leur instrument et percussionnistes (débutants ou confirmés), issus de toutes les cultures musicales (musique classique, musique ancienne, jazz, musiques du monde, etc.)

#### DISCIPLINES ENSEIGNÉES

> Percussions : Darbuka, Riq, Bendir  
Méthode et Technique De Youssef Hbeisch

#### RÉPERTOIRES ENSEIGNÉS SELON LES CYCLES

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
Rythmes traditionnels et populaires utilisés dans la culture musicale orientale, en mettant l'accent sur le développement logique et cohérent des variations de ces rythmes, tels que :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ayoub</li> <li>• Darej</li> <li>• Karachi</li> <li>• Madmoum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malfouf/Laf</li> <li>• Massmoudi</li> <li>• Okrouk</li> <li>• Sankeen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• York</li> <li>• etc...</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dawer Hindi</li> <li>• Qatakufti</li> <li>• Mowadawar</li> <li>Arabi, Turki,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Halabi, Shami</li> <li>• Nawacht</li> <li>• Samai Thaqeel</li> <li>• etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aqsaq</li> <li>• Awees</li> <li>• Ayon Huwassi</li> <li>• Fikra</li> <li>• Mohajar</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ossoul Awfar</li> <li>Mawlawi</li> <li>• Tharafet</li> <li>• Zarfakand</li> <li>• etc...</li> </ul>	<p>Répertoires rythmiques traditionnels, savants et populaires (traditionnels et modernes) provenant principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Algérie</li> <li>• Égypte</li> <li>• Irak</li> <li>• Liban</li> <li>• Maroc</li> <li>• Palestine</li> <li>• Tunisie</li> <li>• Turquie</li> <li>• culture : arabo-andalouse</li> <li>• bulgare</li> <li>• grecque</li> </ul> <p>et rythmes originaux et compositions de Youssef Hbeisch.</p>	
<p>Répertoires traditionnels, savants et populaires de chansons et de musique instrumentale tels que : Moweshahat, Kodoud, Taqtuqas et Chants traditionnels, Samais Beshrafs et Longas provenant principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Algérie</li> <li>• Égypte</li> <li>• Irak</li> <li>• Liban</li> <li>• Maroc</li> <li>• Palestine</li> <li>• Syrie</li> <li>• Tunisie</li> <li>• Turquie</li> <li>• culture : arabo-andalouse</li> <li>• arménienne</li> <li>• bulgare</li> <li>• grecque</li> </ul> <p>et des rythmes et compositions originales de Youssef Hbeisch.</p>		

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIFS	CONNAISSANCES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES
Psychomoteur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avec un travail sur la relation corps-esprit-instrument, fruit de l'expérience personnelle et des développements de la méthode Alexander et de la Clinique des Musiciens de Paris (approche de l'instrument avec une bonne dynamique entre détente et tonicité).</li></ul>
Cognitif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apprentissage en série, par l'écoute, la mémorisation et la répétition (soit sur les instruments, soit en chantant les rythmes ou les mélodies). Ce processus permet d'assimiler intuitivement des connaissances de l'intérieur. Ces développements sont ensuite formalisés et fournissent des outils d'analyse et de composition;</li></ul>
Socio-affectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Attention à soi, écoute des autres, interaction et placement dans le moment musical (soliste, accompagnateur, jeu, etc.).</li><li>• Le plaisir de l'acte musical est aussi l'un des objectifs de ce cours !</li></ul>
Artistique	<ul style="list-style-type: none"><li>• La capacité à transmettre la musique, à composer dans un style donné et/ou à improviser instrumentalement, en s'appuyant sur l'expérience antérieure et en développant des éléments qui permettent d'étendre les possibilités.</li><li>• La capacité d'interpréter la musique et le chant.</li><li>• La capacité à structurer, organiser et expliquer son interprétation.</li><li>• La capacité à écouter de manière critique ce que l'on produit et à s'auto-évaluer.</li><li>• La capacité à produire un projet personnel : organiser le matériel, choisir les partenaires et gérer les répétitions, dans le but d'organiser des concerts et/ou des auditions.</li><li>• Découverte des instruments, écoute et analyse des enregistrements des grands maîtres de la musique modale orientale.</li></ul>

## ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS SELON LES CYCLES

### COURS OBLIGATOIRES À L'IIMM • 100h par an • AUBAGNE

- > Culture musicale, histoire & analyse
- > Écoutes musicales d'enregistrements de référence
- > Pratique individuelle & collective / Pratique instrumentale et chantée
- > Théorie
- > Improvisation
- > Atelier de direction

### COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE DE MARSEILLE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h/AN •

- > Formation musicale
- > Double inscription : IIMM / CNRR

### COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE D'AUBAGNE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h /AN •

- > Formation musicale pour débutant
- > Double inscription : IIMM / CRC

## DURÉE DES ÉTUDES

- > De 3 à 6 ans. Variable selon le niveau d'entrée de l'élève

## VOLUME HORAIRE

- > **100h** par an à l'IIMM
- > **52h** par an soit au Conservatoire de Marseille, soit au Conservatoire d'Aubagne

## DIPLÔMES VISÉS

- > B.E.M. (Brevet d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 2**
- > C.E.M. (Certificats d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Amateur**
- > D.E.M. (Diplôme d'Étude Musicale) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Spécialisé**

## CONDITIONS DE VALIDATION D'UN DIPLÔME

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
  - => **Validations du cycle 2 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
  - => **Validation du cycle 2 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un C.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
  - => **Validations de la 1<sup>o</sup> année du cycle 3 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
  - => **Validation du cycle 3 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
  - => **Validations de la 2<sup>o</sup> année du cycle 3 avec mention (14/20) / discipline suivie à l'IIMM**
  - => **Validation du cycle 3 avec mention (14/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**

## CONDITIONS D'OBTENTION DES MENTIONS

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. et C.E.M en musiques traditionnelles et anciennes :
  - => **Validation mention assez bien (12/20)**
  - => **Validation mention bien (14/20)**
  - => **Validation mention très bien (16/20)**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
  - => **Validation mention bien (14/20)**
  - => **Validation mention très bien (16/20)**

## ORIENTATIONS D'ÉTUDES POSSIBLES

- > Licence en musicologie
- > CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)
- > D.E. (Diplôme d'État) ou C.A. (Certificat d'Aptitude) en musique traditionnelle et ancienne
- > I.M.F.P. (Institut Musical Formation Professionnelle)

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Âge minimum requis : Ouvert aux enfants et adultes à partir de 13 ans
- > L'apprentissage est destiné aux instrumentistes et chanteurs ayant déjà une certaine maîtrise de leur instrument.
- > Il est préférable de savoir lire la musique.
- > À l'issue de l'entretien préalable avec l'IIMM, une audition d'entrée sera effectuée par l'enseignant comportant :
  - => un entretien préalable
  - => présentation d'un morceau joué de 5 mn au choix

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### > CYCLE 1 • APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

#### DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / ÉVALUATION • CONTRÔLE CONTINU / 1 À 2 ANS D'ÉTUDES

- Le travail de l'élève, durant l'année scolaire, est pris en compte à travers sa participation aux cours (assiduité) et selon sa progression personnelle évaluée par le professeur de la discipline.
- Évaluation semestrielle : contrôle continu sous forme d'un commentaire et d'une note.
- La note de contrôle continu sera prise en compte à hauteur de 25% lors de l'examen de fin de cycle.

> Le passage entre les niveaux et l'examen de fin de cycle 1 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

### FORMATION MUSICALE AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 3 ANS D'ÉTUDES

#### LE PREMIER CYCLE COMPORTE 3 NIVEAUX :

- > Cycle 1, 1<sup>er</sup> niveau (débutant) // 1 an
- > Cycle 1, 2<sup>ème</sup> niveau (intermédiaire) // 1 an
- > Cycle 1, 3<sup>ème</sup> niveau (avancé) // 1 an

#### LES EXAMENS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevé mélodique et rythmique
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythme, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental.

> Le passage de niveau se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.

> L'examen de fin de cycle 1 se fait à 12/20 avec jurys externes au conservatoire.

\*\*\*\*\*

### > CYCLE 2 • MAÎTRISE DES ACQUIS

#### DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU B.E.M. / 1 À 2 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale** :
  - Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
  - Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)
  - Connaissances historiques

> Le passage de niveaux et l'obtention du B.E.M. en fin de cycle 2 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

## FORMATION MUSICALE CLASSIQUE OU FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 4 ANS D'ÉTUDES

### LE SECOND CYCLE COMPORTE 2 NIVEAUX SE DÉCOMPOSANT COMME SUIT :

- > Cycle 2, 1<sup>er</sup> niveau (élémentaire 1 & élémentaire 2) // 2 ans
- > Cycle 2, 2<sup>ème</sup> niveau (moyen 1 & Moyen 2) // 2 ans

### LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CLASSIQUE SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevés mélodiques et rythmiques de niveau élémentaire et moyen
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythmes, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental de niveau élémentaire et moyen

### LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CHANTEURS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuves déchiffrées** : Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, chant populaire déchiffré a cappella, harmonisation au clavier d'un chant.
- **Épreuve préparées** : Un duo travaillé pendant l'année, un chant accompagné par eux-mêmes, préparé en autonomie un mois avant.

- > Le passage de niveaux se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
- > L'examen de fin de cycle 2 et l'obtention du B.E.M. se fait à 12/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

\*\*\*\*\*

### > CYCLE 3 • PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE DE L'AUTONOMIE

#### DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU C.E.M. - D.E.M. / 1 À 2 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale** : • Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
- **Épreuve écrite** : • Après validation du sujet auprès de l'enseignant.e, rédaction d'un mémoire de 10 pages portant sur la culture musicale, histoire & analyse
- **Examen sur table** : • Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)

- > Le passage de niveaux et l'obtention d'un C.E.M. se fait à 12/20, en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM ; et à 14/20 pour un D.E.M., en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

### FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ

- **Épreuves déchiffrées** : Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, harmonisation au clavier d'un duo
- **Épreuve préparées** : Trois trios dont un tiré au sort par le jury, duo préparé en binôme en autonomie, chacun accompagnant l'autre élève

- > Le passage de niveaux se fait à 14/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
- > L'obtention du C.F.E.M. (Certificat de Fin d'Études Musicales) se fait à 14/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

## PARCOURS AU SEIN DE L'IIMM

### OBJECTIFS & FINALITÉS SELON LES CYCLES

- > **Cycle I / Apprentissage des fondamentaux (1 à 2 ans d'études)**
  - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle II / Maîtrise des acquis (1 à 2 ans d'études)**
  - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle III / Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 2 ans d'études)**
  - => Posséder une pensée musicale consciemment maîtrisée
  - => Posséder tous les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
  - => Acquérir l'autonomie professionnelle
  - => Perfectionner les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
  - => Acquérir l'autonomie musicale

### DÉROULÉ ET RÉSUMÉ DU PARCOURS

<b>Durée du cursus : de 3 à 6 ans</b>	<b>Cycle 1 / Apprentissage des fondamentaux (1 à 2 ans d'études)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Culture musicale, analyse (théorie) &amp; linguistique</li><li>→ Cours individuels (pratique vocale et/ou instrumentale, rythme &amp; danse)</li><li>→ Pratique collective / d'ensemble (ouvert à tous les instruments)</li></ul>
	<b>Cycle 2 / Maîtrise des acquis (1 à 2 ans d'études)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Culture musicale &amp; analyse</li><li>→ Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale)</li><li>→ Pratique collective / d'ensemble</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>VALIDATION DU CYCLE 2 PAR UN B.E.M.</b></p>
	<b>Cycle 3 / Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 2 ans d'études)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Culture musicale &amp; analyse</li><li>→ Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale)</li><li>→ Pratique collective</li><li>→ Improvisation</li><li>→ Atelier de direction</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>VALIDATION DU CYCLE 3 SOIT PAR UN C.E.M. SOIT PAR UN D.E.M.</b></p>
<b>Âge minimum : 13 ans</b>	